

Langue, dialecte, patois.

d'après : hist. de la langue française, et l'ancien français (P. Guiraud)

La première langue qu'apprend un enfant est sa **langue maternelle**. Toute autre langue qu'il apprend ensuite est une **langue seconde**.

Tout parler a sa « grammaire », même si cette « grammaire » ne figure pas dans un livre, et tout locuteur communique au moyen d'un système régi par une syntaxe. C'est en ce sens très général qu'on peut parler de **langue**. S'il y a équivoque, on préférera parler d'**idiome** plutôt que de langue.

Lorsque l'usage se diversifie au point de nuire à l'intercompréhension, on peut dire qu'un idiome engendre des **dialectes**. Finalement, les dialectes peuvent se fragmenter en **patois**, idiomes ruraux propres, à la limite, à un seul village, que de menues différences phoniques et lexicales démarquent de ses voisins, et qui rendent la communication difficile hors d'un périmètre restreint. Ainsi, historiquement, le français était un dialecte du latin au même titre que les autres dialectes romans. Le latin étant mort, ces dialectes (en particulier l'ancien français) sont devenus des langues, les **langues romanes**.

Avec une certaine part d'arbitraire, on a décidé de regrouper les dialectes parlés en France, en langues : la **langue d'oïl** (au nord d'une ligne allant, en gros, du Sud de Moutier à Bordeaux en passant par La Chaux-de-Fonds), la **langue d'oc** (au sud de cette ligne) et le **francoprovençal** (comprenant la région lyonnaise, le sud de la Franche-Comté, la Savoie et la Suisse romande exceptés l'actuel canton du Jura et le district actuel de Moutier). Il y a donc, entre les parlers d'oïl et ceux d'oc et du francoprovençal, une frontière de langue et non une simple frontière dialectale. Pendant très longtemps (jusqu'au XIII^{ème} siècle), on peut affirmer l'identité des formes « françaises » (de l'ancien français) et de celle des autres dialectes parlés en France. Bien desservie par voies d'eau (la Seine qui permet de passer de Champagne en Normandie, l'Oise grossie de l'Aisne qui met Paris en relation avec le Nord, la Marne et l'Yonne irriguant la Champagne et la Bourgogne), la région parisienne était un lieu de rencontre quasi obligé pour les voyageurs qui avaient intérêt, pour mieux se comprendre, à y employer les formes les plus « communes » de leurs dialectes, de préférence aux formes spécifiques. Pour cette raison et pour d'autres plus politiques (l'établissement de la royauté en région parisienne notamment) le **dialecte de l'Île de France** (le français moyen) prend petit à petit l'ascendant sur les autres dialectes. Finalement, ce que la royauté n'avait qu'ébauché, la Révolution le voulut ; elle entreprit **une politique d'éradication des dialectes et langues régionales, et une francisation générale**.